

Section 1- Identification

Fiche De Sécurité, Doc #: SDS-133, Rev 0, 3/07/20

Nom du produit: SubliJet UHD Cyan

Identifiants du produit: 609102, 609232, 609002

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Utilisation recommandée

- Encre à base aqueuse pour l'impression numérique

Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Fournisseur

- Sawgrass Technologies
2233 Highway 17 North
Mount Pleasant, SC 29466
United States
www.sawgrassink.com

Contacts d'urgence:

CHEMTREC (Service à l'échelle mondiale, 24hrs, 7/7 jours): **+1 703-741-5970 / 1-800-424-9300**

Sawgrass Technologies: (US 0800 EST-1700 EST, 1300 UTC-2200 UTC): **(011) 843-884-1575**

Section 2- Identification des risques

Classification de la substance ou du mélange :

Le produit n'est pas classé selon la norme OSHA HazCom Standard 29 CFR paragraphe (d) du §1910.1200(g) et SGH Rév. 03.

- **Éléments d'étiquetage :**
- **Éléments d'étiquetage du SGH :** Matériel non réglementé
- **Pictogrammes de danger :** Matières non réglementées
- **Avertissement :** Matériel non réglementé
- **Déclarations de risque :** Matériel non réglementé
- **Toxicité aiguë inconnue**
0 % du mélange est constitué de composant(s) de toxicité inconnue.

Système de Classification

Normes NFPA (échelle 0-4)



Normes HMIS (échelle 0-4)



Déclarations de mise en garde

Prévention	P201:	Procurez-vous des instructions spéciales avant l'utilisation.
	P202:	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les consignes de sécurité.
	P264:	Lavez-vous soigneusement après avoir manipulé le produit.
	P271+235:	A utiliser dans un endroit frais et bien ventilé.
	P280:	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, des lunettes de protection et des protections pour le visage. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.
	P270:	Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Réponse	P260:	Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
	P312:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : se laver abondamment à l'eau et au savon.
	P302+352:	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
	P305+351+338:	Enlever les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. P305+351+338:
	P362:	Enlevez les vêtements contaminés et lavez-les avant de les réutiliser.
	P332+313:	En cas d'irritation de la peau : Obtenir un avis médical/attention.
	P337+313:	Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir un avis médical/attention.
	P308+313:	En cas d'exposition ou d'inquiétude : Obtenir un avis médical/attention.
	P321:	Traitement spécifique, voir les informations complémentaires sur les premiers secours.
	Storage	P370+378:
P403+233:		Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé.
Disposal	P405:	Conserver sous clé.
	P501:	Éliminer le contenu et/ou le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

- Danger(s) non classés (HNOC) : Aucun connu

See Section 12 for Ecological Information.

Section 3- Composition/Information sur les Ingrédients

Substances

- La matière ne répond pas aux critères d'une substance

Mélanges

Nom de la substance chimique	Cas #	% (Poids)
Matières organiques brevetées	-	≤ 10%
Colorant breveté	-	≤ 5%
Glycérine	56-81-5	≤ 40%
Eau Distillée	7732-18-5	Balance

See Section 11 for Toxicological Information.

Section 4- Mesures de premier secours

Description des mesures de premiers secours

- Inhalation**
- Déplacez la victime à l'air libre. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire pas.
- Peau**
- En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Laver la peau à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. En cas d'irritation de la peau : Obtenir un avis médical/attention.
- Yeux**
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Obtenir un avis médical/attention.
- Ingestion**
- Ne pas faire vomir. Si la personne est somnolente ou inconsciente et qu'elle vomit, placez-la sur le côté gauche, la tête en bas. Consultez un médecin.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que tardifs

- Voir la section 11 - Informations toxicologiques.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

- Notes à l'attention du médecin**
- Tous les traitements doivent être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient. Il convient d'envisager la possibilité qu'une surexposition à des matériaux autres que ce produit ait pu se produire.

See Section 2 for Potential Health Effects

Section 5- Mesures de lutte contre le feu

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés • Mousse classique, dioxyde de carbone, produit chimique sec.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion

- Aucune

Produits de combustion dangereux

- Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers doivent porter un équipement d'urgence complet avec un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection adaptés. Au cours d'un incendie, des vapeurs et autres gaz irritants et hautement toxiques peuvent être générés par décomposition thermique ou combustion. Isoler de la chaleur, de l'équipement électrique, des étincelles et des flammes nues. Un récipient fermé peut exploser lorsqu'il est exposé à une chaleur extrême. Les vapeurs de solvants peuvent être plus lourdes que l'air. L'air stagnant peut provoquer l'accumulation de vapeurs et leur déplacement le long du sol jusqu'à une source d'inflammation, ce qui peut entraîner un retour de flamme à la source des vapeurs.

Section 6 - Mesures de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions personnelles**
- Porter un équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire, si les conditions le justifient. Ne pas toucher ou marcher à travers le produit déversé. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou le produit déversé, sauf si vous portez des vêtements de protection appropriés.
- Procédures d'urgence**
- Par mesure de précaution immédiate, isolez la zone de déversement ou de fuite sur au moins 50 mètres (150 pieds) dans toutes les directions. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de fumée, de fusées éclairantes, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir le personnel non autorisé à l'écart. Restez au vent. Aérez les espaces fermés avant d'y entrer.

Précautions environnementales

- Évitez les écoulements vers les cours d'eau et les égouts.

Méthodes et matériel de confinement et nettoyage

Mesures de confinement et de nettoyage

- Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque.
- Absorber ou recouvrir de terre sèche, de sable ou d'un autre matériau non combustible et transférer dans des conteneurs.
- Utilisez des outils propres pour recueillir les matières absorbées.
- DÉVERSEMENTS IMPORTANTS : Endiguer loin devant le déversement de liquide pour une élimination ultérieure.

Section 7 - Manipulation et stockage

Précautions pour une manipulation sûre

Manipulation • Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation - Ne pas fumer. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Conditions de stockage sûres, y compris les incompatibilités éventuelles

Stockage

- Conserver dans un endroit frais/basse température, bien ventilé et éloigné des sources de chaleur. Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des matières incompatibles

Matériaux incompatibles ou sources d'inflammation

- Ne s'enflamme pas facilement sous l'effet de la chaleur, des étincelles ou des flammes. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Section 8 - Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Paramètres de contrôle

- Conformément aux bonnes pratiques industrielles, manipulez-les avec précaution et évitez tout contact personnel.

Exposition contrôles

- Des systèmes de ventilation adéquats.

Mesures d'ingénierie/ contrôles

Pictogrammes des équipements de protection individuelle



Respiratoire

- En cas de respiration insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Respectez les règles de l'OSHA concernant les appareils respiratoires qui se trouvent dans le règlement 29 CFR 1910.134. Utilisez un appareil respiratoire approuvé par le NIOSH/MSHA si les limites d'exposition sont dépassées ou si des symptômes se manifestent.

Oeil/visage

- Portez des lunettes de sécurité.

Mains / Peau / Corps

- Portez des gants de sécurité.

Considérations générales sur l'hygiène industrielle

- Manipuler conformément aux bonnes règles d'hygiène et de sécurité industrielles. Se laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Une douche de sécurité et une douche oculaire doivent être disponibles à proximité des zones de travail.

Environmental Exposure Controls

- Suivre les meilleures pratiques pour la gestion des sites et l'élimination des déchets. Éviter les rejets dans l'environnement.

Légende des abréviations

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygiene
 National Institute of Occupational Safety and Health
 Occupational Safety and Health Administration
 MSHA = Mine Safety and Health Administration

TWA = Time-Weighted Averages sont basées sur des expositions de 8h/jour, 40h/semaine
 NIOSH = STEL = Short Term Exposure Limits sont basées sur des expositions de 15 minutes
 OSHA = STEV = Short Term Exposure Value

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques

Description du matériel			
Forme physique	Liquide	Apparence	Liquide aqueux coloré
pH	6-10	Odeur	Inodore
Point d'ébullition	~100 °C	Point de congélation	< 0 °C
Viscosité	2-8 mPa.s @ 25 °C	solubilité dans l'eau	Miscible
Gravité particulière	1.07-1.12 g/cm ³ @ 25 °C	Densité de vapeur	>1 (air = 1)

Section 10- Stabilité et réactivité

Reactivité

- Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité Chimique

- Stable sous des températures et des pressions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

- Pas de polymérisation dangereuse.

Conditions à éviter

- Pas de polymérisation dangereuse.
- Températures élevées.

Matériaux incompatibles

- Agents oxydants, acides forts.

Produits de décomposition dangereux

- En cas d'incendie, des oxydes de carbone, des hydrocarbures, des fumées ou des vapeurs, de la suie et de la fumée peuvent être produits.

Section 11 - Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Nom du composant	CAS	Données
Propylene Glycol	CAS: 57-55-6	Propylene glycol: ORAL (LD50): Acute: 20000 mg/kg [Rat]. 22000 mg/kg [Mouse]. DERMAL (LD50): Acute: 20800 mg/kg [Rabbit].
Propriétés du SGH		Classification
Toxicité aiguë		OSHA HCS 2012 • Aucune donnée disponible
Risque d'aspiration		OSHA HCS 2012 • Aucune donnée disponible
Cancérogénicité		OSHA HCS 2012 • Aucune donnée disponible
Mutagénicité des cellules germinales		OSHA HCS 2012 • Aucune donnée disponible
Sensibilisation respiratoire		OSHA HCS 2012 • Aucune donnée disponible
Lésions oculaires graves/irritations		OSHA HCS 2012 • Aucune donnée disponible
Corrosion/irritation de la peau		OSHA HCS 2012 • Aucune donnée disponible
Sensibilisation de la peau		OSHA HCS 2012 • Aucune donnée disponible
STOT-RE		OSHA HCS 2012 • Aucune donnée disponible
STOT-SE		OSHA HCS 2012 • Aucune donnée disponible
Toxicité pour la reproduction		OSHA HCS 2012 • Aucune donnée disponible

- | | |
|--------------------------------|--|
| Organes cibles | • Aucuns |
| Voie(s) d'entrée/exposition | • Inhalation, Peau, Yeux, Ingestion |
| Effets potentiels sur la santé | |
| Inhalation | |
| Aiguë (immédiate) | • Aucune |
| Chronique (retardée) | • Aucune donnée disponible |
| Peau | |
| Aiguë (immédiate) | • Peut provoquer une légère irritation de la peau. |
| Chronique (retardée) | • Aucune donnée disponible |

Yeux

Aiguë (immédiate)

- Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Chronique (retardée)

- Aucune donnée disponible

Ingestion

Aiguë (immédiate)

- Peut provoquer une légère irritation.

Chronique (retardée)

- Aucune donnée disponible

Section 12 - Informations écologiques

Ecotoxicité	Aucune donnée disponible
Toxicité bactérienne	Aucune donnée disponible
Toxicité pour les poissons	Aucune donnée disponible
Résumé	Aucune donnée disponible
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée disponible
Bioélimination	Aucune donnée disponible
Résumé	Aucune donnée disponible
Comportement dans les stations d'épuration	Aucune donnée disponible
Données supplémentaires écologique	Aucune donnée disponible
BOD5	Aucune donnée disponible
Teneur en phosphore	Aucune donnée disponible
Teneur en métaux	Aucune donnée disponible
Matériel testé	Aucune donnée disponible
Informations complémentaires	Aucune donnée disponible

Section 13 - Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de produits

- Éliminer le contenu et/ou le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

Déchets d'emballages

- Éliminer le contenu et/ou le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et/ou internationales.

Section 14 - Informations sur le transport

DOT (Surface intérieure)

Classe ou division de risque : Non réglementé

IMO/IMDG code (Océan)

Numéro de division de la classe de risque : Non réglementé

IATA

Non dangereux pour le transport aérien : Ce matériau est considéré comme non dangereux pour le transport aérien

Section 15 - Informations réglementaires

Règlements fédéraux

Selon l'OSHA 29 CFR 1910.1200 HCS, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et le SIMDUT 2015, En vertu des réglementations des États-Unis, de l'Union européenne et du Canada, ce produit est considéré comme dangereux.

Clean Air Act - Polluants atmosphériques dangereux (HAP) : Ce produit ne contient aucun polluant atmosphérique dangereux (PAD), tel que défini par la section 112 (40 CFR 61) du U.S. Clean Air Act.

Clean Air Act - Composés organiques volatils (COV) : Ce produit contient les composés organiques volatils (COV) intermédiaires ou finaux suivants de SOCM1, tels que définis par la section 111 du Clean Air Act des États-Unis (40 CFR 50.100).

Composants	CAS Number	CAA Section 111 Composés organiques volatils
Glycérine	56-81-5	Listé

Clean Air Act - Substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) : Ce produit ne contient pas, ni n'a été fabriqué avec, une substance appauvrissant la couche d'ozone (SAO) de classe I ou II, telle que définie par la section 602 du U.S. Clean Air Act (40 CFR 82, Subpt. A, App. A+B).

Clean Water Act - Polluants prioritaires (PP) : Ce produit ne contient aucun des polluants prioritaires énumérés dans la section 307 (2) (1) de la liste des polluants prioritaires du Clean Water Act des États-Unis (40 CFR 401.15).

Loi sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA) : N'est pas un déchet dangereux au sens de la RCRA (40 CFR 261.21).

SARA Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS) : Ce produit ne contient aucun composant réglementé en vertu de la section 302 (40 CFR 355) en tant que substances extrêmement dangereuses.

SARA Section 304 CERCLA Substances dangereuses : Ce produit ne contient aucun composant réglementé par la section 304 (40 CFR 302) en tant que produits chimiques dangereux pour la notification de rejet d'urgence (Liste "CERCLA").

SARA Section 311/312 Norme de communication des dangers (HCS) : Ce produit n'est pas réglementé par la section 311/312 HCS (40 CFR 370).

SARA Section 313 Liste des produits chimiques toxiques (TCL) : Ce produit ne contient aucun composant figurant sur la liste des produits chimiques toxiques de l'article 313.

TSCA Section 8(b) Statut de l'inventaire : Tous les composants de ce produit sont soit exemptés, soit répertoriés dans l'inventaire du TSCA.

TSCA Section 5(e) des ordonnances par consentement : Ce produit n'est pas soumis à une ordonnance de consentement en vertu de l'article 5(e).

TSCA Règle de nouvelle utilisation significative : Ce produit n'est pas soumis à une règle de nouvelle utilisation significative (SNUR).

TSCA Section 5(f): Ce produit n'est pas soumis à une règle de la section 5(f)/6(a).

TSCA Section 12(b) Notification d'export: Ce produit ne contient aucun composant faisant l'objet d'une notification d'exportation en vertu de l'article 12(b)

Réglementation des États Proposition 65 de la Californie : Ce produit ne contient aucun composant figurant actuellement sur la liste californienne des carcinogènes et toxines reproductives connus.

Règlements fédéraux et étatiques Loi sur la divulgation des substances toxiques de l'Illinois aux employés: Glycérine, diéthylène glycol; Substances dangereuses RTK Rhode Island: Glycérine, diéthylène glycol; Substances dangereuses RTK Pennsylvanie : Glycérine, diéthylène glycol; Minnesota: Glycérine, diéthylène glycol; Massachusetts RTK: Glycérine, diéthylène glycol; Tennessee - Droit dangereux de savoir: Glycérine, Diéthylène Glycol; TSCA 8(b) inventaire: Glycérine, Diéthylène Glycol

Autres Régulations: OSHA : Dangereux selon la définition de la norme sur la communication des dangers (29 CFR 1910.1200). EINECS : Ce produit figure dans l'inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

Composants	CAS Number	Droit De Savoir
Glycérine	56-81-5	Listé.

Règlements internationaux

Convention sur les armes chimiques (CWC) : Ce produit ne contient aucun composant figurant dans le tableau des produits chimiques de la Convention sur les armes chimiques.

Section 16 - Informations complémentaires

Dernière date de révision • 07/06/16
Date de préparation • 03/07/20

Clause de non-responsabilité/déclaration de responsabilité

Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes, mais il n'y a aucune garantie qu'elles le soient. Les données et les calculs sont basés sur les informations fournies par le fabricant du produit et les fabricants des composants du produit. Il est conseillé aux utilisateurs de confirmer à l'avance que les informations sont à jour, applicables et adaptées aux circonstances d'utilisation. Le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les blessures subies par la vendeuse ou par des tierces personnes à proximité du produit si les procédures de sécurité raisonnables ne sont pas respectées comme le stipule la fiche technique. En outre, le vendeur n'assume aucune responsabilité pour les blessures causées par une utilisation anormale de ce matériau, même si des procédures de sécurité raisonnables sont suivies. Toute question concernant ce produit doit être adressée au fabricant du produit comme décrit dans la section 1.

Peau	Irritant	–	Catégorie	2
Yeux	Irritant	–	Catégorie	2
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - Système respiratoire - Catégorie 3				

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé conformément à une bonne hygiène industrielle et en conformité avec toute réglementation légale. Les informations contenues dans le présent document sont sur la base de l'état actuel de nos connaissances et vise à décrire notre produit de point de vue des exigences de sécurité. Elle ne doit donc pas être interprétée comme garantissant des propriétés spécifiques.

Légende des abréviations

NDA = Aucune Donnée Disponible